# Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029296

**HAL Id: hceres-02029296**

**https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029296**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master

## Langues étrangères appliquées

## de l'Université Paris 7 Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

*Le Directeur*

**Jean-Marc Geib**

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes
# Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (pour deux spécialités).

Mention : Langues étrangères appliquées (LEA)

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL)

Demande n° S3MA140006910

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

- Délocalisation(s):/

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger:/

## Présentation de la mention

La mention est composée de six spécialités dont trois déjà existantes : *Conception de Documentation Multilingue et Multimédia* (CDMM, master professionnel), *Industrie de la Langue et Traduction Spécialisée* (ILTS, master professionnel) et *Langues de Spécialité, Corpus et Traductologie* (LSCT, master recherche), ainsi que trois créations : *Médiation-Interprétation Sociale et Commerciale* (MISC, master professionnel), *Management Culturel et Communication Trilingue* (MCCT, master professionnel, co-habilité avec Paris 3, porté par Paris 7) et *Langues, Cultures et Affaires Internationales* (LCAI, master recherche, co-habilité avec Paris 3, porté par Paris 3 et qui n'est donc pas présenté ici). Ces spécialités sont organisées avec d'autres spécialités du PRES Sorbonne Paris Cité en deux pôles de formation, *Traduction spécialisée* et *Affaires et Commerce*, pour former une offre de formation complète et cohérente. La mention propose aux étudiants d'acquérir la maîtrise de deux langues et cultures étrangères, ainsi que, selon les spécialités, des connaissances et compétences dans le domaine de la traduction spécialisée ou du commerce et des affaires. Le programme de la première année prévoit des mutualisations permettant une orientation progressive des étudiants. Les enseignements de la deuxième année mettent l'accent sur la spécialisation : enseignements directement professionnalisants pour les quatre spécialités professionnelles, la recherche universitaire ou appliquée pour les deux spécialités orientées recherche. Le M1 de toutes les spécialités permet un stage facultatif. Le M2 des spécialités professionnelles se déroule soit en alternance, soit comporte un stage obligatoire de six mois ; celui des spécialités orientées recherche permet un stage facultatif.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les modifications proposées – trois spécialités rejoignent la mention LEA, qui est complétée par trois spécialités nouvellement créées – assurent une poursuite d'études des étudiants issus des différentes licences LEA de Paris 7. De plus, la mention ainsi modifiée s'insère de manière cohérente dans l'offre de formation du PRES Sorbonne Paris Cité. Le projet pédagogique est généralement en adéquation avec les connaissances et compétences attendues, ainsi qu'avec les emplois visés : postes à l'international dans le domaine du commerce et des affaires, ou de la traduction spécialisée. Les compétences nécessaires pour la mise en œuvre de projets de recherche propres à deux spécialités auraient gagné à être détaillées. Le M1 prévoit un certain nombre de mutualisations permettant une orientation progressive des étudiants ; l'équipe envisage à terme de leur offrir la possibilité d'accéder au M2 de toutes les spécialités. Ce projet est encore en chantier, mais vu la complexité d'une mise en cohérence de l'offre de formation du PRES, on ne saurait reprocher à l'équipe de procéder par étapes. Les enseignements ainsi que leur pondération sont en adéquation avec les objectifs, à l'exception de la spécialité MCCT (voir l'évaluation de cette spécialité). L'importance accordée aux compétences informatiques et aux TICE mérite d'être soulignée. Les stages occupent également une place importante : facultatifs en M1, obligatoires dans la spécialité professionnelle qui n'est pas organisée en alternance, possibles dans les spécialités orientées recherche. Les étudiants issus d'une licence LEA de Paris 7 entrent de droit en M1, les autres licences entrent sous réserve de compétences linguistiques suffisantes. Le M1 prévoit des mises à niveau en cas de nécessité. Le M2 des différentes spécialités est sélectif.

Grâce à sa visée d'une double compétence (deux langues étrangères complétées par des enseignements de spécialité), la mention est complémentaire des masters de type LLCE de Paris 7 et s'insère bien dans l'offre de formation en masters LEA du PRES. Au niveau régional, aucune des six spécialités n'a de concurrent direct, car chacune présente une particularité que les spécialités respectives situées à Paris 4, Paris 8, Paris 10, Paris 12, Marne la Vallée et Cergy Pontoise ne possèdent pas. Au niveau national, la mention constitue l'une des offres les plus larges. L'adossement du pôle « Traduction spécialisée » à la recherche est assuré surtout par l'équipe du Centre de Linguistique Interlangues, Lexicologie, Linguistique Anglaise et de Corpus (CLILLAC-ARP, EA 3967), en raison de l'étendue de son champ d'études et de son aptitude à prendre en compte linguistique théorique et linguistique appliquée. Le pôle « Affaires et Commerce » peut s'appuyer sur plusieurs équipes de recherche en fonction de leurs domaines spécifiques. De nombreux professionnels sont présents dans l'équipe pédagogique ainsi que dans les conseils de perfectionnement et encadrent des stagiaires et des étudiants en alternance, assurant ainsi le lien avec les milieux socio-professionnels. La mention entretient des liens pédagogiques avec l'ENS de Cachan, et également avec l'IEP Paris dans le cadre d'un projet IDEFI. La mobilité internationale des étudiants a lieu essentiellement pendant le M1 ; elle est difficile, voire impossible en M2, à cause de l'organisation de l'année en alternance par plusieurs spécialités. On regrette que la spécialité attirant le plus grand nombre d'étudiants, ILTS, n'ait pas de partenariats internationaux propres pour permettre plus de mobilités en M1. Les trois spécialités nouvellement crées ont des projets de nouveaux partenariats internationaux. Il serait souhaitable que ceux-ci aboutissent.

Les étudiants en M1 sont à 80 % issus de licences LEA de Paris 7. Selon les indications de l'équipe, l'attractivité de la mention est très bonne. Une lecture attentive du dossier montre cependant des grandes disparités entre les spécialités existantes : diamétralement opposée à ILTS, LSCT cache derrière des chiffres lacunaires d'énormes difficultés à remplir un groupe de taille raisonnable, 5 étudiants M1 en 2010-11 et 7 étudiants M2 en 2009-10 constituant les groupes les plus forts des cinq dernières années. L'entrée en M2 est sélective, les étudiants issus de Paris 7 n'étant plus prioritaires. Les taux de réussite du M1 (70 à 80 %) et du M2 (80 à 90 %) sont excellents au niveau de la mention, mais présentent les mêmes disparités que les nombres des étudiants inscrits. Le taux d'insertion professionnelle des deux spécialités professionnelles existantes CDMM et ILTS est excellent, mais l'enquête repose sur des bases incertaines (taux de réponse très faible pour l'une, absent pour l'autre). Parmi les diplômés de la spécialité LSCT, il y a une à deux inscriptions en thèse par an ; aucune soutenance de thèse n'est mentionnée. Les prévisions pour la prochaine période apparaissent bien fondées. Si elles sont positives au niveau de la mention, elles indiquent que l'équipe ne s'attend pas à une plus grande attractivité de LSCT.

Quant à l'équipe pédagogique, on regrette que seulement 10 % du volume global des heures d'enseignement soient assurés par des professionnels. Contrairement à ce qu'affirme le dossier principal, la composition de l'équipe donnée en annexe indique un manque d'historiens (un seul enseignant-chercheur CNU 12 et 22). Il existe un projet de conseil de perfectionnement au niveau de chaque spécialité, remplaçant des réunions jusqu'à présent plutôt informelles. En revanche, une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants n'est ni existante, ni prévue. Les recommandations de l'AERES lors de la dernière vague ont été suivies : la restructuration de la mention assure une meilleure lisibilité des spécialités ; la pratique et la rédaction en langue étrangère paraissent maintenant suffisantes ; la spécialité *Etudes interculturelles* n'a pas été reconduite. L'autoévaluation repose sur un processus habituel de navettes entre le CEVU et le comité de pilotage. La fiche d'autoévaluation ne présente aucune

information complémentaire au dossier de la mention. Le dossier, quant à lui, est bien construit et rédigé. On regrette des indicateurs lacunaires, ce qui relève cependant plutôt d'une insuffisance au niveau de l'administration centrale de l'université.

- Points forts :
  - Bonne inscription dans l'offre de formation du PRES Sorbonne Paris Cité.
  - Excellente employabilité des diplômés des spécialités existantes ILTS et CDMM (selon des chiffres reposant pourtant sur des bases fragiles).
  - Très bon taux de réussite des spécialités existantes.
  - Plusieurs spécialités proposant le M2 en alternance.

- Points faibles :
  - Attractivité très restreinte de la spécialité LSCT.
  - Indicateurs lacunaires.
  - Absence d'un projet d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.

## Recommandations pour l'établissement

- Il faudrait repenser l'utilité du maintien de la spécialité LSCT qui souffre tout au long de la dernière période d'un manque manifeste d'attractivité.
- Il faudrait revoir la place de la nouvelle spécialité MCCT.
- Les instances compétentes de Paris 7 devraient, pour ne pas desservir les formations de leur université, leur fournir des indicateurs fiables.
- Une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants serait souhaitable.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

## Conception de Documentation Multilingue et Multimédia (CDMM)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 7 - Denis Diderot.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s):/*

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger:/*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, professionnalisante, vise à former des experts dans le domaine de la communication technique tels que rédacteur technique, rédacteur web, chef de projet multimédia, chef de projet communication technique multilingue. Les enseignements du M1 sont mutualisés avec d'autres spécialités de la mention ; cette première année permet d'effectuer un stage facultatif. Le M2 est organisé en alternance.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues (linguistiques, rédactionnelles, techniques et communicationnelles), ainsi que les enseignements sont en très bonne adéquation avec ces objectifs. Néanmoins, le poids de la langue 2 en M2 ne ressort pas clairement du dossier. Le côté professionnalisant (M2 en alternance, entreprises partenaires, présence de nombreux intervenants professionnels) et les partenariats internationaux sont bien développés. La dimension recherche est présente dans plusieurs UE, grâce aux enseignants-chercheurs tous membres de l'équipe CLILLAC-ARP (Centre de Linguistique Interlangues, Lexicologie, Linguistique Anglaise et de Corpus, Atelier de Recherche sur la Parole) et à un projet IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes) en partenariat avec l'IEP Paris. La participation à un projet collaboratif sur la rédaction documentaire avec des partenaires internationaux mérite d'être relevée. La formation fait preuve d'une grande attractivité, et, suite à sa sélectivité, d'un excellent taux de réussite. Le suivi des diplômés est très bon, et l'employabilité, excellente. L'équipe pédagogique est composée et structurée en parfaite adéquation avec le profil de la spécialité.

- Points forts :
  - Excellente employabilité.
  - Aspect professionnalisant très développé.
  - Bonne dimension recherche
  - Partenariats internationaux développés.
  - Très bon suivi des diplômés.

# Recommandations pour l'établissement

Il faudrait assurer que la deuxième langue étrangère soit suffisamment présente au cours du M2 (la structure des enseignements, donnée en annexe, mentionne cette langue dans l'UE 1, mais sans en indiquer le volume horaire).

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+

## Industrie de la Langue et Traduction Spécialisée (ILTS)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 7 - Denis Diderot.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

ISIT (Institut de management et de communication interculturels (double diplôme), INALCO (projet de co-habilitation).

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger:/*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, professionnalisante, prépare à l'ensemble des métiers de la traduction. Les enseignements du M1 sont mutualisés avec d'autres spécialités de la mention ; cette première année permet d'effectuer un stage facultatif. Le M2 est organisé en alternance.

- Appréciation :

Les compétences linguistiques, interculturelles et spécifiques au métier du traducteur sont clairement exposées et en parfaite adéquation avec les objectifs. Cela vaut également pour les enseignements et leur équilibre, notamment en M2, où un tiers des heures est consacré à l'expérience en entreprise, un tiers aux cours et un tiers au mémoire. Le côté professionnalisant est très bien développé (M2 en alternance, présence de nombreux intervenants professionnels, certification au logiciel TRADOS). L'accueil de plusieurs étudiants en reconversion professionnelle mérite d'être relevé. La dimension recherche est présente dans l'UE méthodologie en M1, la rédaction du mémoire et la possibilité qu'ont les étudiants du parcours à deux langues étrangères de participer aux séminaires de recherche. En revanche, il n'y a pas de partenariats internationaux propres à la spécialité, ce qui serait souhaitable pour assurer durablement la mobilité des étudiants en M1. La spécialité fait preuve d'une très bonne attractivité ; la sélectivité qui en résulte mène à de très bons taux de réussite, surtout en M2. Le taux d'insertion professionnelle est excellent. Il existe un conseil de perfectionnement et le projet d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :
  - Excellente employabilité.
  - Caractère professionnalisant de la formation.
  - Bonne et constante attractivité.
  - Adossement à la recherche.

- Point faible :
  - Absence de partenariats internationaux propres à la spécialité.

# Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer des partenariats internationaux propres à la spécialité.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+

## Langues de Spécialité, Corpus et Traductologie (LSCT)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 7 - Denis Diderot.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

INALCO (projet de co-habilitation).

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger:/*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme à la recherche en traductologie, en langues de spécialité et en linguistique de corpus, en vue d'une thèse de doctorat. Les enseignements du M1 sont mutualisés avec d'autres spécialités de la mention. Certains enseignements du M2 sont mutualisés avec les masters de l'ENS Cachan et de l'INALCO.

- Appréciation :

Les connaissances théoriques en linguistique de corpus et terminologie, ainsi que les compétences linguistiques, méthodologiques et en analyse textuelle sont en parfaite adéquation avec les objectifs. Les enseignements forment un tout cohérent qui accorde la priorité aux aspects théoriques de recherche. Dans le cadre du laboratoire CLILLAC-ARP, les étudiants assistent aux séminaires de l'équipe de recherche, aux soutenances de thèse, aux doctoriales et doivent, en fin d'année, présenter leur propre recherche. Une mise à niveau est prévue pour les étudiants du master recherche, non issus de Paris 7. La spécialité entretient des partenariats internationaux pour permettre les mobilités des étudiants, mais il n'existe aucun échange avec une université anglophone. La formation souffre d'un manque constant d'attractivité, dû sans doute à une lisibilité insuffisante par rapport à des masters comparables appartenant à la mention *Sciences du langage*. Sur plusieurs années universitaires, il y a en moyenne 10 candidats, 6 inscrits, 2 diplômés, sans que l'on apprenne les raisons de l'abandon des autres ; en moyenne 2 diplômés s'inscrivent en thèse, mais le dossier ne fait état d'aucune thèse soutenue au cours des dernières années. L'équipe pédagogique (en M2 100 % d'enseignants-chercheurs appartenant au domaine de la traduction) est en adéquation avec le profil de la spécialité. Il existe un conseil de perfectionnement ; une évaluation des enseignements par les étudiants est prévue, mais n'est pas encore en place. Le suivi des étudiants et diplômés est assuré par le responsable de la spécialité ; il manque cependant toute information sur les étudiants ayant abandonné leurs études, ainsi que sur le devenir de ceux inscrits en thèse.

- Points forts :
  - Equipe, enseignements et compétences attendues en cohérence avec les objectifs de la formation.
  - Implication des étudiants dans les activités de recherche des membres de l'équipe.

- Points faibles :
  - Manque de lisibilité par rapport à d'autres masters de recherche en sciences du langage.
  - Manque constant d'attractivité.
  - Manque de suivi des étudiants et des diplômés.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait réfléchir sérieusement aux possibilités d'augmenter la lisibilité et l'attractivité de la spécialité, qui est pourtant de qualité, pour en justifier le maintien.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

### Langues, Cultures et Affaires internationales (LCAI)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 3 ; Université Paris 7.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Université Paris 3.

Université Paris 7.

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialisation, une création *ex-nihilo* dont l'ouverture est apparemment prévue pour 2014 (le dossier n'est pas explicite), est orientée vers la recherche appliquée au service des entreprises et organismes nationaux et internationaux, avec comme postes visés des experts en études, stratégie et développement dans un contexte international. Il existe la possibilité de poursuivre en études doctorales, classiques ou sous contrat CIFRE. La formation consiste en un M2, dont les étudiants sont issus du M1 de trois autres spécialités de la mention. Aucun stage n'est prévu.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences demandées sont celles d'un chercheur dans le domaine des affaires et du commerce, et ce dans un contexte multilingue, multiculturel et pluridisciplinaire : recherche, gestion et analyse de données ; modélisation ; qualités rédactionnelles. Elles sont toutes en adéquation avec les objectifs de la spécialité. Les enseignements du M2, qui mettent l'accent sur la recherche appliquée, forment un tout cohérent. Un séminaire interdisciplinaire et deux séminaires de recherche, ainsi que la participation des étudiants aux activités scientifiques de l'équipe pédagogique assurent le côté recherche. Il existe déjà un partenariat avec deux universités du Proche-Orient, ainsi qu'un projet de partenariat avec une université chinoise. L'équipe pédagogique, composée de PR et MCF HDR, est en adéquation avec l'orientation recherche ; il manque cependant des enseignants-chercheurs spécialisés en aires culturelles hispanophone, lusophone et italienne, pour les étudiants ayant choisi comme deuxième langue étrangère l'espagnol, le portugais ou l'italien. Il existe un conseil de perfectionnement, ainsi qu'une évaluation des enseignements par les étudiants. L'entrée est sélective : le candidat doit avoir obtenu une mention « bien » à son mémoire de recherche en M1 et l'autorisation du directeur de mémoire.

- Points forts :
  - Formation de qualité en recherche appliquée dans le domaine affaires/commerce.
  - Complémentarité par rapport aux autres spécialités de la mention.
  - Objectifs clairement définis.

- Point faible :
  - Equipe d'enseignants-chercheurs ne couvrant pas toutes les aires culturelles et linguistiques.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Compléter l'équipe d'enseignants-chercheurs pour couvrir toutes les aires culturelles et linguistiques.
- Réfléchir à l'utilité d'un stage en M2, en vue d'une poursuite en études doctorales sous contrat CIFRE.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO (création)
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

## Management Culturel et Communication Trilingue (MCCT)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 7 - Denis Diderot ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Université Paris 7 - Denis Diderot

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialisation, une création ex-nihilo, vise à former des cadres chargés d'échanges commerciaux internationaux dans le domaine des biens et services culturels. L'offre est déclinée en trois parcours géographiques : *Europe-Amériques*, *Europe-Asie* et *Europe-Bassin méditerranéen*. Le M2 présente des mutualisations avec la spécialisation LCAI. Il est possible d'effectuer un stage en M1 ; celui du M2 est obligatoire.

- Appréciation :

Ni dans le dossier principal, ni dans les fiches RNCP et ADD, la spécialité ne définit clairement les biens et services culturels qui, selon les objectifs de la formation, sont l'objet des échanges commerciaux internationaux. Il est de ce fait impossible d'évaluer la pertinence du projet pédagogique. On rencontre un problème similaire pour les enseignements, qui se proposent d'« analyser les données culturelles et sociétales des territoires » concernés, sans donner plus de précisions. Le côté recherche est assuré en M1 par un séminaire de recherche documentaire, en M2 par l'UE méthodologie de la recherche. Il existe des projets de partenariats avec plusieurs universités, dont une en Chine. La composition de l'équipe pédagogique soulève les mêmes questions que les objectifs et les contenus des enseignements : ne faudrait-il pas, à côté des enseignant-chercheurs linguistes, économistes, gestionnaires et civilisationnistes, des spécialistes des faits culturels (histoire de l'art etc.) ? Parmi les intervenants professionnels, on cherche en vain des experts dans le domaine (gestionnaire de musée, commissaire d'exposition etc.). Il existe un conseil de perfectionnement et une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.

- Points forts :
  - Créneau intéressant et certainement porteur.
  - Relations internationales variées en voie de développement.

- Points faibles :
  - L'objet des échanges commerciaux n'est pas clairement défini.
  - Il en résulte un projet qui manque de précision.
  - Les contenus des enseignements manquent également de précision.
  - L'équipe manque de spécialistes des biens et services culturels. La présence d'enseignants-chercheurs en langues, civilisations, cultures et sociétés des aires géographiques concernées ne suffit pas. Parmi les intervenants professionnels, il n'y a aucun expert dans le domaine.

## Recommandations pour l'établissement

L'équipe devrait absolument :

- premièrement, définir clairement l'objet des échanges commerciaux.
- deuxièmement, en fonction de cette clarification, préciser les objectifs de la formation.
- troisièmement, en tirer les conséquences pour adapter les contenus des enseignements.
- enfin, compléter l'équipe pédagogique, afin de dispenser les connaissances et compétences nécessaires.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO (création)
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

## Médiation-Interprétation Sociale et Commerciale (MISC)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 7, à terme : Université de Strasbourg, ITI-RI.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Université de Strasbourg, ITI-RI (projet de co-habilitation).

*Délocalisation(s)(à terme) :*

Strasbourg.

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : -*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, une création ex-nihilo, forme des professionnels de la médiation dans deux domaines distincts : premièrement des interprètes-médiateurs servant d'interface entre les administrations ou institutions et les populations étrangères maîtrisant peu le français et le contexte juridique, administratif, économique et culturel du pays ; deuxièmement des interprètes pour les PME et ETI. La formation, à plein temps en M1, est en alternance en M2 (trois jours à l'université, deux jours dans une entreprise, institution ou dans un organisme).

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues sont en phase avec les postes visés. Les enseignements proposés donnent cependant bien trop de poids à la traduction et à l'interprétation, au détriment des connaissances et compétences des domaines commerciaux et sociaux. La thématique de certains enseignements concernant les différentes aires culturelles peuvent surprendre : par exemple, un cours de 18 heures sur « Les intellectuels allemands et français en quête d'un patrimoine européen, 1900-1925 » est difficilement justifiable dans le contexte de la médiation commerciale et sociale. De même, un entrainement à l'interprétation électronique ne paraît pas viser l'essentiel du profil professionnel recherché. En revanche, les projets de partenariat avec l'ISM (Inter Service Migrants), l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et le milieu hospitalier sont prometteurs. Les étudiants peuvent suivre les séminaires de recherche de leurs enseignants-chercheurs. Le M2 est organisé en alternance, mais le rythme de trois jours/deux jours, s'il a été choisi à bon escient, mériterait d'être justifié. Il existe des projets de partenariat avec plusieurs universités étrangères permettant une mobilité des étudiants en M1, mais il n'y a pas de relations avec l'espace anglophone. L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs, dont les domaines sont exclusivement les sciences du langage, les langues et les civilisations, et de quelques trop rares professionnels.

- Points forts :
  - Originalité de la spécialité dont les objectifs reposent sur un vrai besoin.
  - Potentiel important de thématiques de recherche.

- Points faibles :
  - Ensemble d'enseignements qui met trop l'accent sur la traduction, au détriment des dimensions commerciale et sociale, et cela en dépit de l'intitulé de la spécialité.
  - Adéquation insuffisante entre les objectifs et les contenus de certains enseignements.
  - Rythme d'alternance peu adapté ou insuffisamment expliqué.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Veiller à l'adéquation de tous les enseignements avec les objectifs de la spécialité.
- Compléter l'équipe par des enseignants-chercheurs en gestion et un plus grand nombre de professionnels.
- Introduire un plus grand choix d'enseignements en M2, éventuellement par la création de deux parcours distincts, en fonction des deux publics pour lesquels les diplômés sont destinés à travailler : d'un côté, les populations étrangères ; les PME/ETI, de l'autre.
- Repenser le rythme de l'alternance, à moins de pouvoir en justifier le bien-fondé.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO (création)
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

# Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183
Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômes, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire règlementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M 1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous- encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 20 II, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjointe tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-20 12) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun «bilan» et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M 1 associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L 1. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L 1 réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M 1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :
Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'lie-de- France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :
- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger

Le Président

université PARIS DIDEROT PARIS 7

**EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D**
**ACADEMIE : PARIS**
**Etablissement déposant : Université Paris Diderot**
**Etablissement(s) co-habilité : Paris Sorbonne-Nouvelle, Université de Strasbourg**
**Mention : Langues étrangères appliquées (LEA)**
**Domaine : ALL**

## I. MENTION

**Notes de la mention**
Projet pédagogique : **A,** Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique : **A**, Insertion pro. : **B**, Pilotage : **B**

### *1. Précisions générales*

Dans la partie du rapport concernant la *mention*, on note les remarques suivantes :

**à propos des spécialités**

- *repenser l'utilité du maintien de la spécialité LSCT*
- *revoir la place de la nouvelle spécialité MCCT*

Le rapport souligne la cohérence et l'importance de l'offre de formation et la qualité de son positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique. Dans ce contexte, la nouvelle spécialité *MCCT* trouve toute sa place en offrant une ouverture aux étudiants de LEA dans le domaine des échanges de biens et de services culturels, domaine non couvert jusqu'à ce jour.

De même, la spécialité *LSCT* contribue à l'équilibre fondamental de la mention LEA commune Paris 3-Paris 7, puisqu'elle représente le débouché recherche du pôle *Traduction*, comme la spécialité *LCAI*, portée par Paris 3, offre un débouché recherche au pôle *Affaires et Commerce*.

Voir le détail de nos réponses à ce sujet dans la partie sur les spécialités.

**sur l'autoévaluation**

- Dans le rapport, on peut lire que *la fiche d'autoévaluation ne présente aucune indication complémentaire au dossier de la mention.*

Ceci paraît normal, étant donné que chronologiquement c'est le dossier qui est complémentaire par rapport à la fiche, et non l'inverse.

**à propos des indicateurs**

Pour Paris 3 : *Les indicateurs lacunaires sont sans doute dus à un manque de soutien administratif*

Pour Paris 7 : *Les instances compétentes de Paris 7 devraient, pour ne pas desservir les formations de leur université, leur fournir des indicateurs fiables*

La mise en œuvre d'indicateurs structurés dans les deux établissements est relativement récente, et leur degré de pertinence est donc amené à croître.

**sur les conseils de perfectionnement**

Les rapports indiquent que

- pour Paris 7, *il existe un projet de conseil de perfectionnement au niveau de chaque spécialité, remplaçant des réunions jusqu'à présent plutôt informelles.*
- pour Paris 3, *il existe des conseils de perfectionnement au niveau de la mention et des spécialités avec une représentation des enseignants, des étudiants et de milieux socio-professionnels.*

La mise en œuvre progressive de l'organisation de la mention commune est dépendante de la structuration progressive du pôle Paris 3-Paris 7 (et potentiellement Paris 13). Les conseils de perfectionnement au niveau de la mention et des spécialités co-habilitées reflètent cette progressivité, mais garantissent d'emblée une représentation des deux partenaires dans ces conseils, afin de veiller à la cohérence de l'ensemble de l'offre de formation au sein de la mention commune.

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

SORBONNE PARIS CITÉ
RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les conseils de perfectionnement de Paris 3 et de Paris 7 au niveau mention auront pour missions d'apprécier le bon fonctionnement de la formation, et le cas échéant de préconiser des améliorations. A noter : afin de prolonger le travail du comité de pilotage, chacun des deux conseils de perfectionnement inclura le responsable de la mention de l'autre établissement. Compte tenu de la spécificité des différentes spécialités, chacun d'entre elles est par ailleurs dotée également d'un conseil de perfectionnement plus restreint, et servant de relais auprès des conseils de perfectionnement au niveau mention.
Voici des précisions sur la composition du conseil de perfectionnement au niveau mention pour Paris Diderot. Il comprendra

- le responsable de la mention à Paris 7, et son homologue à Paris 3
- les enseignants responsables des spécialités
- un délégué/étudiants par spécialité
- un responsable de l'administration
- un représentant du SAOIP de Paris 7, et son homologue à Paris 3
- deux personnalités extérieures : une au titre du monde associatif, une au titre du monde professionnel.

***2. Mises au point***

Dans les rapports d'expertise, on relève par ailleurs un certain nombre de contradictions, qui peuvent laisser penser que le projet commun a été mal compris.

**sur les partenariats internationaux**

- pour Paris 7 : *on regrette que la spécialité* ILTS *n'ait pas de partenariats internationaux propres*
- pour Paris3 : *les partenariats avec les universités étrangères sont peu nombreux vu la visée internationale des spécialités*

En termes de relations internationales, les deux universités offrent aux étudiants un important maillage de contrats Erasmus ou de conventions hors Europe, leur permettant de suivre, en particulier, un ou deux semestres de M1 à l'étranger. Voici, à titre d'exemple, une liste des partenariats en cours pour les spécialités *ILTS*, *CDMM* et *LSCT* de Paris 7.

| **Université** | **ILTS** | **CDMM** | **LCST** |
|---|---|---|---|
| Limerick | x | x | |
| Chemnitz | | x | |
| Aarhus | | x | |
| Pompeu Fabra (Barcelone) | x (IL) | | x |
| Germersheim | x | | |
| Forlî (Bologne) | x | | x |
| Catane | x | | |
| Ljubjana | x | | |
| Trieste | x | | |
| Birmingham City | | | x |

Compte tenu du fait que les étudiants ne peuvent partir qu'au second semestre du M1[1], les flux ne sont pas négligeables. Par ailleurs, toutes les universités partenaires nous envoient des étudiants, qui suivent les cours en Master 1 ainsi qu'en licence.
Le partenariat entre Paris 3 et Paris 7 est porteur de nouvelles synergies, avec la mise en œuvre d'un pôle commun de partenariats internationaux existants et la création de nouveaux partenariats grâce à l'offre élargie représentée par la mention LEA commune.

**sur la mise en œuvre des projets de recherche (*LSCT*, *LCAI*)**

On relève cette phrase dans le rapport Paris 7, que l'on ne retrouve pas dans le rapport Paris 3 :

- *Les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des projets de recherche propres à deux spécialités auraient gagné à être détaillées.*

Les deux spécialités visées sont *LSCT* (portée par Paris 7) et *LCAI* (portée par Paris 3), qui ont toutes deux obtenu un A pour leur projet pédagogique.

[1] certains étudiants issus de L3 pro font cependant une année entière à Limerick.

**sur les heures dispensées par des professionnels**

• Le taux d'heures dispensées par des professionnels est jugé *très bon* pour Paris 3 ; pour Paris 7, *on regrette* qu'elles représentent *seulement 10% du total.*

Ce chiffre ne correspond pas du tout à la réalité (voir notamment la partie sur la spécialité MCCT).

**sur l'évaluation de la formation par les étudiants**

• L'expert écrit qu'*une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants n'est ni existante, ni prévue.*

Or, l'évaluation des enseignements par les étudiants est bien mise en œuvre dans les deux établissements, de façon globale et aussi par les enseignants au niveau des UE (cf § 5.b.3 du dossier). Il est également précisé que ces procédures d'évaluation sont appelées à être harmonisées dans le cadre de la nouvelle offre.

## II. Evaluation des spécialités

### *1. Spécialité ILTS A, A+, A+*

Cette spécialité a été notée A ; seules quelques précisions seront apportées.

**sur les liens avec l'ENS de Cachan**

Il est dommage de ne consacrer qu'une demi-ligne à la collaboration avec l'ENS de Cachan. Le Master ILTS partage des cours avec le Master *ASPECTS - Spécialité Anglais de spécialité: culture et traductions spécialisées* [2] en Master 1 et 2, en particulier en terminologie et en linguistique de corpus. Puisqu'une partie des étudiants se trouvent à l'étranger, les enseignants mettent leur cours à disposition à distance. En outre, les enseignants du Master participent à la direction des mémoires de cette formation. La poursuite logique de cette formation, sous forme de thèse de langue de spécialité, est envisagée avec les collègues du CLILLAC-ARP.

**sur les partenariats internationaux**

Ce point a déjà été évoqué dans la première partie (mention). Outre les accords d'échange mentionnés plus haut, il faut rappeler notre participation très active aux réseaux EMT (*European Master's in Translation*) et OPTIMALE (*Optimising Translator Training in a Multilingual Europe*).

L'EMT n'est pas seulement un label de qualité : c'est aussi, comme OPTIMALE, un cénacle pour l'échange de bonnes pratiques entre formations européennes. Ces accords ont donc une grande utilité sur le plan des enseignements et de leur architecture. Nous comptons bien nous en servir pour développer la mobilité ERASMUS en M1, conformément aux recommandations.

**nouveaux accords**

Nous faisons par ailleurs partie d'un projet de consortium *Marie Curie*, avec notamment les universités de Turku (Finlande), Vienne (Autriche), Taragone (Espagne), Salford (Royaume-Uni) et Louvain-la-Neuve (Belgique) concernant les spécialités couvertes par la traduction. Lors du premier tour de l'évaluation, ce projet a obtenu une note de 91 %, ce qui augure bien de l'avenir.

### *2. Spécialité CDMM A+,A+, A+*

Cette spécialité a été notée A+, ce qui n'appelle qu'un minimum de remarques.

Concernant le *pilotage de la formation*, il faut cependant relever que cette spécialité a obtenu un **A+**, tandis que sur ce même critère la licence professionnelle *Rédacteur Technique*, dont l'équipe de pilotage et les modalités de fonctionnement sont strictement identiques, a reçu la note **B**.

### *3. Spécialité LSCT A, C, B*

**Recommandation de l'AERES**

*Il faudrait réfléchir sérieusement aux possibilités d'augmenter la lisibilité et l'attractivité de la spécialité, **qui est pourtant de qualité**, pour en justifier le maintien.*

---

[2] http://www.ens-cachan.fr/version-francaise/formation/master-etudes-anglophones-specialite-anglais-de-specialite-culture-et-traductions-specialisees-17507.kjsp?RH=1188570531631

Les remarques de l'expert sont suivies des éléments de réponse.

• **A.** *Manque de lisibilité par rapport à d'autres masters de recherche en Sciences du Langage*

Jusqu'à présent les étudiants qui s'inscrivent en Master après une licence *LEA* ont plutôt des projets professionnalisants ; seul un petit nombre d'entre eux se découvrent une vocation de chercheur. Nous avons le projet d'une part d'attirer plus d'étudiants *LEA* en faisant une meilleure information en Licence, mais aussi d'offrir aux étudiants provenant de *LLCE* et de *Sciences du langage* une alternative originale aux débouchés qu'ils choisissent habituellement. En outre nous élargissons notre offre aux professionnels de la langue (traducteurs, rédacteurs techniques etc.) qui souhaitent développer une réflexion sur leurs métiers.

En effet, ce jeune Master (la spécialité n'existe que depuis 2008) est un Master recherche en LEA, ce qui fait d'ailleurs toute son originalité. Nous remercions le comité d'évaluation d'en avoir relevé la grande qualité. Soulignons que la recherche en LEA, menée par l'axe 3 (*Langues de spécialité, corpus et traductologie* LSCT) de l'équipe du CLILLAC-ARP, a été distinguée par l'AERES. Voici un extrait de son rapport :

*« Cet axe / thème est l'un des rares en France à offrir un adossement scientifique de haut niveau aux filières LANSAD et LEA, traditionnellement victimes d'un déficit d'image en LSH. Le nouvel intitulé (« Langue de spécialité, phraséologie, traductologie ») consacre la fusion effective entre les trois anciennes équipes durant le précédent contrat. L'importance historique accordée à la constitution et à l'interrogation de corpus, au traitement automatique des langues, confère une avance et une expertise indéniables aux chercheurs de l'axe / thème 3, puisque ces derniers n'ont pas attendu les changements de paradigme en SDL pour adosser tout travail de recherche à la collecte et à l'analyse de données langagières riches. Il en va de même pour l'ouverture pratiquée sur le monde professionnel : les logiciels et les banques terminologiques intéressent aussi bien les théoriciens que les praticiens, le monde de la recherche scientifique que celui de l'activité économique. »*

Il serait donc très dommageable de ne pas conserver un tel Master, réservoir de chercheurs dans les domaines touchant au *LEA* et au *LANSAD*, à savoir la traduction spécialisée et les langues de spécialité. Ce sont des domaines dans lesquels la relève académique n'est pas encore assurée, parce que la recherche est jeune. Or le domaine de la traduction et des métiers associés a pris une grande ampleur avec la globalisation de l'économie, qui a fait exploser les besoins du marché. Le nombre de postes dans le domaine a lui aussi explosé, mais la relève n'étant pas assurée, certains postes ne sont pas pourvus. Une formation à la recherche dans ce secteur s'avère donc indispensable.

Cette recherche concerne aussi les professionnels qui ont exercé quelques années et qui souhaitent revenir et réfléchir sur leur métier. Avec le développement des outils d'aide à la traduction, comme les mémoires de traduction, la traduction automatique, l'aide à la post-édition, l'extraction automatique de terminologies, les bases de données terminologiques et les outils de manipulation de corpus, cette recherche est beaucoup plus proche qu'on le croit de la recherche expérimentale en Lettres et Sciences Humaines (voir par exemple la recherche en psychologie clinique, qui fait appel à des professionnels revenant à la recherche après quelques années).

Nous sommes prêts, si nécessaire, à modifier l'intitulé de la spécialité en fonction des choix qui seront faits par le MESR, afin d'en augmenter la lisibilité.

• **B.** « *Manque constant d'attractivité* »

La construction de l'attractivité est prévue et commencera à s'améliorer avec l'arrivée de nouveaux étudiants sortant des nouvelles spécialités de LEA (dont la palette de langues a été élargie).

Ce que l'AERES qualifie de *manque d'attractivité* était dû à des raisons structurelles et contextuelles. Tout d'abord, l'offre de langues du Master était limitée (anglais, allemand, espagnol et français). Par conséquent, lorsque les étudiants souhaitaient travailler sur d'autres langues, en M1 comme en M2, ils étaient orientés vers l'INALCO et vers Paris 3. Cette situation va changer avec la prochaine maquette (voir plus loin).

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné, les étudiants de LEA découvrent la recherche en M1 et ils ignorent qu'un M2 peut mener à des débouchés en entreprise. En effet, en M1, les étudiants du Master recherche LSCT et des deux Masters Pro ILTS et CDMM suivent un

**tronc commun**. Au cours de cette première année, certains étudiants inscrits à l'origine en ILTS ou CDMM vont décider de s'orienter plutôt vers la recherche en M2. C'est donc seulement au niveau du M2 que les étudiants recherche peuvent être comptabilisés de façon fiable.

D'autre part, nous avons dû maintenir l'attractivité à un certain seuil pour des raisons matérielles. En effet, jusqu'ici les étudiants du M2 LSCT suivaient un grand nombre de **cours en commun avec les étudiants du M2 ILTS.** Et malheureusement **le nombre de places limité dans la salle de cours du Master 2 ILTS** ne permettait d'accueillir qu'un petit nombre d'étudiants de LSCT.

Nous avons commencé à démutualiser certains enseignements en M2 ; dans la nouvelle maquette, seuls les cours de traduction et de méthodologie de la traduction (en amphi) restent mutualisés. Pour les cours de traduction, les étudiants LSCT se répartiront entre anglais, français, espagnol, allemand et les cours mutualisés avec l'INALCO pour les autres langues.

Nous pourrons alors communiquer de manière plus forte sur le Master, par les listes de diffusion, mais aussi en le présentant aux salons de formation tels que le Salon de l'Etudiant ou le Salon des Masters par exemple. Une information sera aussi faite en L3 dans les formations de LEA et LLCE de Paris Diderot et des partenaires de SPC, ainsi qu'auprès des des associations de professionnels de la langue, afin d'informer les traducteurs et rédacteurs techniques souhaitant réfléchir sur leur métier.

Le Master LSCT reçoit plus de demandes d'inscriptions au niveau du M2 ; c'est d'ailleurs pour cela qu'en M2 sont prévus, comme dans le tronc commun du M1, des cours de mise à niveau pour les étudiants n'ayant pas suivi la première année du Master.

Les mutualisations avec l'INALCO en Master 1 et 2 (TRM et ErTim), permettront une plus grande ouverture linguistique (chinois, japonais, coréen, vietnamien, italien, portugais, et d'autres) ; nous pensons ainsi recruter un plus grand nombre d'étudiants en M2. En effet jusqu'ici, lorsque les candidats au Master souhaitaient travailler sur l'une de ces langues, ils étaient orientés vers l'INALCO ou Paris 3. La mutualisation permettra de garder ces étudiants.

Enfin, nos enseignements sont aussi offerts aux étudiants en Master recherche de l'ESIT. Nous sommes prêts à mutualiser plus d'enseignements avec l'ESIT et à collaborer plus étroitement avec eux, de manière à répartir entre Paris Diderot et l'ESIT les différentes approches en recherche sur la traductologie (Théorie de l'interprétation à l'ESIT, traductologie pragmatique et basée sur corpus à Paris Diderot).

• **C.** Le rapport note un « *manque de suivi des étudiants et diplômés* »

Au contraire les étudiants sont suivis de près. En effet, nous avons mentionné le nombre d'étudiants inscrits en thèse et les prévisions de soutenance. Si aucune soutenance de thèse n'a été indiquée, c'est parce que les étudiants, inscrits au plus tôt en 2008, n'ont pas encore soutenu, ce qui est fréquent en LSH, le secteur souffrant d'un manque constant de contrats doctoraux.

Nous pouvons indiquer ici que deux thèses seront soutenues en 2013, et les autres en 2014.

Il faut préciser que certains étudiants sont des professionnels, et travaillent donc en même temps qu'ils suivent le M2. Cela explique pourquoi certains d'entre eux font le M2 en 2 ans ; cela leur permet ensuite de brillamment réussir leur Master. Malheureusement, les indicateurs concernant le taux de réussite ne tiennent pas compte de ce fait.

Les raisons de l'abandon définitif de quelques étudiants sont très variées : certains se réorientent dans un autre domaine, d'autres rentrent dans leur pays d'origine, ou doivent abandonner les études pour gagner leur vie. Le devenir des étudiants se décline de la manière suivante : inscription en thèse à Paris 7 ou dans une autre université (Paris 13), travail en entreprise (traduction, e-learning, secrétariat trilingue), retour dans pays d'origine et travail en entreprise.

En raison des prévisions d'augmentation d'effectifs en *LSCT* dans le nouveau contrat, **les étudiants de cette spécialité seront suivis de la même manière que ceux des spécialités Pro** *CDMM* et *ILTS*, c'est-à-dire non plus par le ou la responsable, mais par des personnels dédiés à cette tâche (le suivi des étudiants d'ILTS et de CDMM a été jugé très bon par l'AERES).

**2.2. Critères**

**projet pédagogique**

Le projet pédagogique prévoit déjà des mutualisations d'enseignements avec l'INALCO, particulièrement en M2 ; il pourra encore être amélioré par une plus grande collaboration avec l'ESIT. En effet, la mutualisation de certains enseignements avec cette formation permettrait de donner aux étudiants des deux institutions une vision plus globale des différentes approches dans le domaine de la traductologie. Cependant, les négociations avec l'ESIT sont actuellement au point mort, malgré les recommandations émises par un groupe d'experts internationaux qui ont évalué les formations en traduction de SPC.

**insertion professionnelle et poursuite des études choisies**

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, une partie des étudiants inscrits souhaite poursuivre en thèse de doctorat. A partir de septembre 2013, l'équipe comportera six Professeurs et MCF HdR qui pourront diriger les recherches des étudiants. Les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en thèse vont soit reprendre leur travail (traducteur, secrétaire trilingue, rédacteur technique), soit trouver un emploi dans une profession linguistique (traduction, enseignement en ligne, rédaction technique, secrétariat trilingue), soit dans d'autres cas retourner dans leur pays d'origine pratiquer une profession liée aux langues.

Soulignons que les entreprises sont très intéressées par les étudiants de LSH qui ont fait un Master recherche ; ceci a été démontré par le succès du projet Phoenix, organisé par L'Université Paris Diderot et qui a permis à de grandes entreprises de recruter des étudiants en Master recherche (voir la partie 3 : *manque de suivi des étudiants diplômés*).

**pilotage de la spécialité**

Comme mentionné plus haut, le suivi des étudiants diplômés de LSCT sera pris en charge par les mêmes personnels qui asssurent le suivi des étudiants pro. Par ailleurs, une communication proactive sera mise en oeuvre auprès des formations LEA, LLCE et Sciences du langage, ainsi que des associations de professionnels souhaitant réfléchir sur leur métier. Une présence constante aux salons étudiants est également prévue. Depuis 2012, nous participons à des manifestations d'information sur les formations universitaires auprès des élèves de lycée.

Enfin, une collaboration accrue avec l'INALCO nous permettra d'offrir aux étudiants une variété d'approches indispensable et d'accueillir les étudiants de l'INALCO dans nos enseignements.

***4. Spécialité MISC C, B***

Cette spécialité a été notée C pour le projet pédagogique. Certaines remarques appellent une simple correction ou mise au point, d'autres (comme la première) des précisions plus détaillées.

**Sur le contenu des enseignements**

• L'expert écrit que *les enseignements proposés donnent bien trop de poids à la traduction et à l'interprétation, au détriment des connaissances et compétences des domaines commerciaux et sociaux.*

Pour construire cette nouvelle spécialité, les porteurs de projet ont mis à profit leur expérience de terrain et les résultats de la mise en œuvre du Diplôme Universitaire *Interprète-Médiateur*, dont le succès prouve la reconnaissance des acteurs professionnels et des étudiants.

Si l'interprétation et la traduction représentent plus de 60% du volume total des enseignements, c'est parce que ce domaine de compétence constitue le coeur même de la formation (voir par exemple le programme de l'Institut *ITI-RI* de Strasbourg, qui consacre 144 h par semestre aux seuls exercices d'interprétation).

Les étudiants de la nouvelle spécialité *MISC* viendront d'horizons divers. Ils auront fait, au préalable, la preuve de leurs aptitudes linguistiques en deux ou trois langues au moins. Cependant, être plurilingue ne garantit pas que l'on possède des aptitudes à l'interprétation ou à la traduction. Or, la première qualité requise d'un interprète est à l'évidence la fiabilité de son interprétation. Il s'agit d'une compétence de haut niveau, dont le développement exige une pratique intensive, et qui doit se construire sur un acquis préalable en méthodologie et pratique de la traduction. On ne peut donc réduire le poids de ces matières sans mettre en péril la qualité de la formation.

Il faut sans doute préciser que cet apprentissage n'est pas une suite d'exercices linguistiques hors sol : au contraire, traduction et interprétation et *domaines commerciaux et sociaux* seront intimement liés, entre autres par la simulation de situations professionnelles.

Par ailleurs,

- près de 30% des enseignements sont consacrés à développer des aptitudes en lien avec les milieux professionnels : services hospitalo-administratifs et associations, ou différents secteurs de l'entreprise
- d'autres enseignements permettront à nos étudiants d'acquérir des éléments de culture générale indispensables à l'exercice d'une profession au contact de publics sans cesse différents et renouvelés.

Cet ensemble de compétences permettra aux diplômés de s'adapter au tissu économique et socio-professionnel de la région dans laquelle ils exerceront leur activité. Nous visons ainsi l'employabilité au travers de l'adaptabilité ; ceci exige un socle de formation solide, associant à la fois des connaissances et compétences générales et d'autres plus spécifiques.

• L'expert cite un *cours sur les intellectuels et le patrimoine européen, difficilement justifiable dans le contexte de la médiation.*

Il s'agit effectivement d'une erreur matérielle. Ce cours sera ouvert dans le cadre de la spécialité ***MCCT***, et non dans *MISC*. Il est prévu de mutualiser certains enseignements de culture générale dont les contenus sont compatibles avec les objectifs des deux spécialités, et cette ligne a été intégrée par erreur dans la liste des cours mutualisés.

• L'expert cite l'*interprétation électronique*, qui *ne paraît pas viser l'essentiel du profil recherché*

Cet entraînement est mentionné avec l'*interprétation téléphonique* dans une note de bas de page. Il s'agit d'un complément de formation qui pourra être utile dans le cadre d'échanges à distance par messagerie (échanges en expansion, notamment dans le domaine commercial). Le volume horaire dédié à ces compétences annexes devrait cependant être assez limité.

**Sur l'équipe pédagogique**

• L'expert écrit que *l'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (...) et de trop rares professionnels.* Il préconise de *compléter l'équipe avec des enseignants en gestion et un plus grand nombre de professionnels.*

Cette spécialité de Master s'est construite en partenariat et en collaboration avec des acteurs majeurs du secteur :

- l'*ITI-RI* de Strasbourg et l'*INALCO* pour la formation
- les associations *ISM* (*Inter Service Migrants*), *Primo Levi*, *France terre d'asile*
- de grands organismes comme l'*OFII* et l'*APHP*.

Nous avons également des liens avec d'autres professionnels, qui interviennent dans le cadre du diplôme universitaire actuel, et qui exercent dans différents secteurs :

- *Info Migrants* (droit des étrangers)
- *IEP* (relations internationales)
- *Ministère de l'éducation* (accueil des enfants issus de la migration)
- chargés de mission sur les questions éthiques dans le domaine médical
- praticiens en ethno-psychiatrie et en psychiatrie.

Etant donné le délai prévu entre la remise du dossier et la mise en oeuvre du projet pédagogique, nous avons jugé prématuré d'inclure ces intervenants dans la liste officielle ; il aurait sans doute fallu le faire.

Enfin, l'équipe pédagogique compte un enseignant chercheur spécialisé en gestion, qui pourra se charger en temps voulu de compléter l'équipe avec des professionnels de ce domaine, titulaires ou vacataires.

**Sur l'organisation des cours**

• L'expert juge le *rythme d'alternance peu adapté ou insuffisamment expliqué*

Tout comme les objectifs de la formation, les compétences attendues et le contenu des cours, le rythme de l'alternance (3 jours / 2 jours) a été mis au point en concerntation avec les différents partenaires professionnels mentionnés plus haut. Ce rythme d'alternance correspond aux besoins qu'ils ont exprimés et à leur mode de fonctionnement. Il devrait permettre à nos étudiants de mettre directement en pratique chaque semaine les compétences et connaissances acquises.

L'équipe pédagogique se nourrit régulièrement des retours d'expérience pour faire évoluer

une formation dont l'un des objectifs essentiels est de donner un cadre universitaire à une activité exercée jusqu'à présent sans diplôme. De même, c'est avec le souci d'offrir la formation la plus adaptée possible que nous répondrons aux recommandations de l'AERES. Ainsi, le projet de maquette sera modifié pour tenir compte de ces remarques :
- suppression des enseignements trop périphériques de l'offre optionnelle
- recentrage de certains ECUE pour qu'ils offrent davantage de connaissances théoriques et pratiques sur le monde de l'entreprise, l'entreprenariat, la gestion
- création d'une UE entière consacrée aux échanges internationaux (parcours déjà offert en licence de LEA)
- organisation des UEs à visée professionnelle des semestres 3 et 4 en deux *parcours* distincts, orientés selon les deux grands domaines d'intervention (monde de l'entreprise ou secteur associatif et médico-social) ; ceci assurera une meilleure visibilité à un choix d'orientation qui était bien réel, mais jusqu'ici trop peu apparent.
Enfin, des passerelles seront prévues à l'issue du semestre 3.

***5. Spécialité MCCT C, B***

Cette spécialité a été notée C pour le projet pédagogique.
Certaines remarques du rapport sont en contradiction avec le contenu du dossier ; d'autres appellent un complément d'informations que nous n'avions pu inclure faute de place, et qui est donc apporté ici.
Les titres correspondent aux recommandations finales du rapport d'expertise. Les réponses correspondantes suivent.

***Définir clairement l'objet des échanges commerciaux***

• L'expert écrit dans son appréciation que *la spécialité ne définit pas clairement les biens et services culturels qui sont l'objet des échanges commerciaux internationaux.*
Or les domaines d'activité visés par la formation figurent bien dans le dossier, notamment dans l'extrait suivant (voir dossier page 68, section 7.b.) :

domaines des **industries culturelles (musées, expositions)**, de la **logistique événementielle internationale** (organisation d'**animations culturelles)**, de l'**import export (biens culturels)**, du **marketing international de biens et services culturels**, du **tourisme**.

Etant donné les contraintes de place imposées (***5 pages maximum*** par spécialité), il nous était impossible de décrire dans ce cadre tous les biens et services potentiellement concernés pour la dizaine d'aires culturelles couvertes par la formation. Par ailleurs ce n'est pas ce qui nous semblait attendu ; nous avons au contraire voulu privilégier une présentation générale des métiers du management culturel.
A toutes fins utiles, voici quelques exemples de biens et services concernés par ces métiers :
- événements culturels à caractère international : concerts, festivals, expositions
- voyages touristiques à contenu culturel
- acquisition de contenus (vidéo, cinéma, internet),
- négociation de droits dans le domaine de l'édition
- activités culturelles organisées dans le cadre de jumelages, de séjours à but commercial (accueil de cadres dirigeants étrangers) ou d'autres collaborations internationales
- animations culturelles liées aux langues étrangères, en milieu scolaire ou universitaire.

***Préciser les objectifs de la formation***

Ces objectifs sont déjà clairement définis dans le dossier - voir page 68, section 7.a.2. :
Les diplômés doivent savoir mettre en œuvre une procédure d'échanges internationaux dans le domaine des biens ou des services culturels :
- recherche de contacts et de débouchés dans le domaine du commerce international des services et des biens culturels
- collecte d'informations économiques et culturelles sur les territoires, les marchés et les partenaires
- analyse de données internationales
- négociation multilingue de contrats dans le domaine culturel : import-export de biens culturels, prestation de services culturels
- mise en œuvre et gestion de projets (y compris événementiels) dans le domaine culturel
- suivi logistique et financier : transport, assurance, organisation, trésorerie

- définition et mise en œuvre de politiques de communication internationale portant sur des événements culturels : rédaction de communiqués, définition de stratégies publicitaires, montage d'opérations de relations publiques.

***Adapter le contenu des enseignements***

• L'expert note dans son appréciation un problème de *manque de précision* pour les enseignements, *qui se proposent d' « analyser les données culturelles et sociétales des territoires » concernés*. Il semble en conclure que les contenus de ces enseignements seraient trop généraux.

Or les enseignements que nous avons prévus sont au contraire très spécifiques, et adaptés aux objectifs de la formation.

Les contraintes de forme citées plus haut ont eu les mêmes conséquences en ce qui concerne le descriptif des enseignements : ni dans le dossier, ni dans les annexes nous n'avions la place nécessaire pour pouvoir décrire, ou même mentionner, la diversité des cours prévus.

Dans les annexes, par exemple, les tableaux « structure détaillée des enseignements » n'autorisaient que **5 lignes maximum** par UE. Or les UEs portant sur les domaines culturels concernent **huit** combinaisons de langues ; elles auront donc des contenus très différents selon les aires étudiées. Il était impossible de présenter en cinq lignes l'ensemble de ces enseignements, c'est pourquoi nous avons dû recourir à un mode de présentation synthétique.

Voici les contenus d'enseignements prévus en M1 et M2 (UEs 3 et 4) à Paris Diderot, et que les étudiants suivront en fonction de leurs parcours et de leur combinaison de langues :

• parcours Europe-Amériques (langues : allemand, espagnol)
- Espagne, creuset de civilisations
- l'Espagne des médias
- patrimoine et courants culturels en Espagne
- évolutions du tourisme dans le monde hispanique
- politique linguistique et éditoriale du monde hispanique
- intellectuels allemands et français en quête d'un patrimoine européen, 1900-1925
- histoire des médias allemands
- le voyage culturel en Allemagne et en Autriche
- tendances du marché de l'art en Allemagne et en Autriche
- panorama du monde éditorial dans l'aire germanique

• parcours Europe-Asie (langues : chinois, japonais)
- histoire et civilisation chinoises
- économie chinoise contemporaine
- la rencontre entre la Chine et l'Occident vue à travers les médias
- échanges franco-chinois dans le domaine de l'édition
- l'expression artistique en Chine
- économie japonaise contemporaine
- initiation aux médias et à la communication au Japon
- logistique, transports et infrastructure au Japon
- patrimoine et voyages culturels en Asie.

La majorité de ces cours (une douzaine au moins) seront assurés par des professionnels - voir rubrique suivante.

***Compléter l'équipe pédagogique, afin de dispenser les connaissances et compétences nécessaires***

• L'expert fait remarquer que *l'équipe manque de spécialistes des biens et services culturels. Parmi les intervenants professionnels, il n'y a aucun expert dans le domaine.*

L'équipe présentée dans le dossier est en cours de constitution ; elle comprend les porteurs du projet, les enseignant-chercheurs des équipes auxquelles s'adosse la formation, et un certain nombre de professionnels que nous avons contactés. Mais il est évident que la liste des intervenants n'est pas définitive.

A propos des tableaux « structure détaillée des enseignements », il faut sans doute préciser que les enseignants cités dans la première colonne (responsables d'UE) sont des enseignants titulaires qui étaient pressentis à la date de rédaction du dossier. Cet encadrement par des titulaires est imposé par la réglementation, mais cela ne signifie nullement que les enseignements de ces UE seront tous assurés par ces enseignants-chercheurs.

Au contraire, de très nombreux cours seront pris en charge par des spécialistes, notamment en histoire de l'art, et par des professionnels (400 heures environ sont d'ores et déjà prévues pour la partie Paris 7). Certains ont donné un accord de principe, d'autres sont pressentis, et de nombreux contacts sont encore en attente. On ne peut guère aller plus loin deux ans avant l'ouverture d'une formation. On note d'ailleurs que ce même besoin de compléter l'équipe pédagogique n'a pas fait obstacle à l'appréciation très positive accordée au projet de spécialité recherche *LCAI*.

**Vincent Berger**